



Vente à domicile-Retrouver le destinataire exact d'un chèque émis

Par didi42

Bonjour,

J'ai été démarché hier à mon domicile (à Paris) par un jeune homme me disant vendre des dessins dans le cadre d'un programme de réinsertion, chaque dessin vendu lui permettant de financer une semaine de loyer.

J'ai donc fait un chèque de 30 euros dont le destinataire correspond à priori au nom d'une entreprise "Alpha Diffusion".

Sur l'instant, ne doutant pas de la bonne foi de la personne, je n'ai pas demandé de reçu.

Doutant désormais très fortement de son honnêteté, je souhaite aujourd'hui exercer mon droit de rétractation, cette transaction pouvant je pense s'apparenter à une vente à domicile. Je souhaite engager cette démarche, malgré le montant relativement faible, par principe.

D'après mes recherches, en matière de droit, n'ayant reçu aucun document, dont l'information du délai de rétractation, ce dernier est porté à 12 mois (Art. L. 121-21-1) et l'entreprise concernée est passible d'une amende.

Deux problèmes se posent à moi, pour lesquels j'aurais besoin de vos conseils:

- Plusieurs entreprises portent le nom que j'ai indiqué comme destinataire, et je ne sais pas de laquelle il s'agit.
- il existe une EURL à ce nom dont le secteur d'activité est la vente par correspondance et qui pourrait donc correspondre, mais je ne parviens pas à trouver son numéro.

J'ai d'ores et déjà demandé à ma banque une photocopie du chèque, des qu'il serait encaissé, en espérant qu'il soit trafiqué (le nom donné pourrait être un nom approchant pour brouiller les pistes), pour le faire rejeter...

Enfin, pour ceux qui pensent qu'il s'agissait peut être réellement d'une action honnête, sachez que l'argent que je pourrais récupérer sera reversé à la Croix Rouge.

Merci d'avance pour votre aide,

Didier